



RÈGLEMENT DE LA RANDONNÉE EQUI'Salamandre du 29 et 30 septembre 2018

Le camp de base est situé sur le terrain municipal de Neung-sur-Beuvron en bordure du Beuvron, juxtaposant le camping municipal.

L'arrivée au camp est possible à partir de 16 h le Vendredi 28, il est possible d'y rester jusqu'au Lundi 1er départ à 12 h au plus tard.

Le camping propose des locations de mobil-home, caravanes et emplacements de camping, prendre directement contact avec

Gaya et Stéphane VALLEZ

Camping la Varenne

34 rue de Veilllas

41210 Neung-sur-Beuvron

06.17.79.33.69 / camping.lavarenne@wanadoo.fr

Les douches et WC du camping sont mis à la disposition pour les randonneurs.

Le foin et l'eau pour les chevaux, sont fournis sur le camp.

En application du règlement intérieur de la fédération EQUILIBERTE, les participants à la randonnée EQUI'Salamandre doivent être en possession d'une assurance en responsabilité civile (RC) couvrant leur responsabilité en cas de dommage causé à autrui dans le cadre de l'activité équestre proposée. Il leur est conseillé également d'avoir souscrit une assurance corporelle personnelle.

VOUS MUNIR DES PAPIERS DE VOS CHEVAUX ET DE VOTRE ATTESTATION D'ASSURANCE en vous présentant à l'accueil à votre arrivée, le contrôle sera fait avant l'accès au camp de base.

Les traversées de routes à grande circulation ou à visibilité réduite seront protégées par des équipes de sécurité qui donneront l'autorisation de traverser lorsque les conditions de sécurité seront réunies.

Les randonneurs doivent obéir strictement aux consignes de ces équipes sous peine d'être exclus immédiatement de la randonnée sans dédommagement.

Cette randonnée doit se dérouler dans le strict respect du code de la route.

Chaque jour le départ libre (individuel ou par groupe) doit se situer entre 9h et 9h30.

Les groupes de cavaliers ne doivent pas dépasser 20 chevaux. **Un horaire plus détaillé sera affiché à l'accueil.**

L'équitation étant considérée comme sport à risque, il est conseillé de se munir des protections usuelles (casque, plastron).

Il est impératif de **maîtriser les trois allures en extérieur** et de participer avec une **monture en capacité d'effectuer** cette randonnée.

Sans refus écrit indiqué aux organisateurs les participants sont considérés comme autorisant l'utilisation de leur image prise dans le cadre de la randonnée à des fins de promotion de cette activité.

Lors de votre départ du camp, nous vous remercions de **nettoyer vos paddocks** en ratissant crottin et foin et les jeter à l'emplacement désigné.

CONTACT utiles :

EQUIPARTAGE

Laetitia Marechal : 06 19 95 40 25

EQUILIBERTE 41

Jean-François Gabillet : 06 74 44 21 23

VAN DE SECOURS

Gérald Yart : 06 32 17 64 83

VÉTÉRINAIRE

Clinique du cheval rouge : 02 54 87 91 05

Clinique de Bel Air : 02 54 43 14 42

MARÉCHAL FERRANT

Dominique Chevreau : 06 61 85 31 26

Frédéric Winterberger : 06 82 90 69 34